



Communiqué de presse du 28 septembre 2018

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Accompagnement / #Conseil / #Renovation /

La CAPEB, Economie d'Énergie et Franfinance deviennent partenaires pour favoriser le financement des travaux de rénovation

Paris, le 28 septembre 2018 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (**CAPEB**), **Economie d'Énergie**, spécialiste de l'accompagnement des particuliers et professionnels pour la promotion de la rénovation énergétique et **Franfinance**, société de financement filiale de la Société Générale, ont signé le 25 septembre 2018 un partenariat d'une durée de 3 ans. L'objectif est de permettre aux particuliers de réaliser plus facilement des travaux de rénovation grâce à une offre de financement « ARTIPASS ». Ce partenariat permettra également aux adhérents de la CAPEB de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'un ensemble d'outils pour informer leurs clients et les guider dans leur démarche de travaux.



De gauche à droite : Patrick Liébus, Frédéric Jacob Peron et Myriam Maestroni. ©CAPEB

Un partenariat pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique

Les petites entreprises artisanales du bâtiment sont les acteurs les plus à même de conseiller les particuliers sur la rénovation énergétique de leur logement : 68% des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments sont réalisés par les entreprises de moins de 20 salariés.

C'est dans ce contexte que Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)), via sa filiale Béranger Développement, Myriam Maestroni, Présidente d'Economie d'Energie et Frédéric Jacob Peron, Directeur Général de Franfinance ont signé le 25 septembre un accord de partenariat. Les parties se sont engagées à déployer des actions de promotion de l'offre de financement « ARTIPASS » dédiée aux travaux d'économie d'énergie. Les artisans pourront proposer à leurs clients de bénéficier de cette solution pour financer leurs travaux, puis Economie d'Energie les adressera à Franfinance.

Les adhérents de la CAPEB formés et accompagnés pour promouvoir le « ARTIPASS »

Des formations seront organisées par Economie d'Energie afin de présenter le dispositif aux adhérents de la CAPEB. A ceux qui souhaitent s'engager dans la démarche, des outils d'information seront proposés, pour leur permettre de bien appréhender l'offre et d'en faire bénéficier leurs clients. La mise en place d'une plateforme téléphonique durant toute la durée du contrat est également prévue pour répondre à toutes leurs questions sur le dispositif, ainsi qu'un suivi personnalisé.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « *Nous nous réjouissons que ce nouveau partenariat puisse être mis en place. Cette collaboration permettra à nos clients d'accéder plus facilement à des financements pour leurs travaux de rénovation énergétique, grâce au dispositif ARTIPASS. La complexité des démarches et des aides apparaît souvent comme un frein pour la réalisation de travaux pour les particuliers, l'ARTIPASS a pour objectif leur simplification. L'accompagnement financier est un enjeu clé pour les artisans qui doivent relever le défi de la performance énergétique des bâtiments.* »

Myriam Maestroni, Présidente d'Economie d'Energie : « *20% des français doivent encore faire appel à un prêt bancaire pour engager des travaux de rénovation énergétique, c'est un frein considérable. En simplifiant l'accès aux dispositifs d'aide à ces travaux, nous entendons réellement participer à l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements en France. Le mécanisme proposé aujourd'hui devrait motiver les ménages à effectuer un diagnostic et opérer les travaux nécessaires. En outre, c'est pour nous une belle occasion de capitaliser sur la relation historique que nous avons noué avec les artisans qualifiés et une manière de contribuer à la relance économique partout dans les territoires* »

Frédéric Jacob Peron, Directeur Général de Franfinance : « *Notre nouveau partenariat permettra aux adhérents de la CAPEB de proposer très simplement des solutions de financement à leurs clients particuliers. En effet, ces experts de l'Habitat nous mettront en relation avec leurs prospects afin que nous gérons la constitution de leurs dossiers. De ce fait, les freins qu'ont pu rencontrer les artisans dans le passé seront levés. Nous souhaitons que cette innovation accompagne au cours des prochaines années l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements en France.* »

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du bâtiment***
- 685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

La société **BÉRANGER DÉVELOPPEMENT** gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB. La CAPEB est aussi sur Twitter : [@capeb_fr](#)

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (350 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 »

À propos d'Economie d'Énergie :

Lancée en 2011, la société Economiedenergie SAS (EDE) est spécialisée dans la création de plateformes digitales et de services d'accompagnement des particuliers et des professionnels dans les projets de rénovation énergétique, EDE est ainsi amené entre autres à promouvoir et à proposer les financements associés tels que l'Eco Prêt à taux zéro ou les crédits travaux « ARTIPASS »._

Depuis le 27/11/2015, Economie d'Énergie (EDE) est inscrit à l'Orias en qualité de Mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement et peut de ce fait exercer l'activité d'IOBSP.

Les plus grandes entreprises de l'économie française (Total, EDF, SNCF, MAAF, ENEDIS...) lui font confiance pour mettre en place des programmes novateurs, favorisant les travaux de rénovations énergétiques.

À propos de Franfinance :

Franfinance est une filiale à 100% de Société Générale, spécialisée dans le financement des ventes et dont le business model repose sur 4 piliers :

- Le financement des ventes de nos partenaires distributeurs/producteurs de biens d'équipement auprès des entreprises dans les domaines du transport, de la manutention, du BTP, de l'industrie, du high-tech ou du médical via le crédit-bail ou la location financière (leasing)
- Le financement des ventes aux particuliers de nos partenaires artisans, commerçants, e-commerçants ; et des grandes enseignes de la distribution via une gamme complète de crédits à la consommation ou de facilités de paiement
- Le crédit à la consommation auprès des particuliers en approche directe (www.franfinance.fr) ou en fidélisation
- L'open banking (ou servicing) par la mise à disposition de compétences et d'infrastructures autour des métiers du crédit à la consommation et du leasing auprès des enseignes du Groupe Société Générale (Sogefinancement, Sogelease, Starlease, Sogepro...) ou d'autres entreprises externes au Groupe (La Banque Postale, Orange Bank, Yelloan...)

Pour en savoir plus : rendez-vous sur www.franfinance.com.

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch : Marylou Pernaut - Tél : 01 55 78 23 87 - mpernaut@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 / 77/81 - 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour Economie d'Énergie

Sibylle de Villeneuve - Tél : 06 45 29 58 57 - sibylle@agenceraoul.com

Pour Société Générale / Franfinance

Florence Amphoux - Tél : 01 42 14 70 33 - florence.amphoux@socgen.com

Bernard Gaudin - Tél : 01 42 13 15 98 - bernard.gaudin@socgen.com